



AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**RÈGLEMENT NUMÉRO 748-227 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 748 ET SES AMENDEMENTS VISANT À CRÉER UNE GRILLE
DES USAGES ET NORMES « DOMINANTE RÉSIDENIELLE »
APPLICABLE À LA ZONE 2-C-05**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 août 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

**« RÈGLEMENT NUMÉRO 748-227 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO
748 ET SES AMENDEMENTS VISANT À CRÉER UNE GRILLE DES USAGES ET
NORMES « DOMINANTE RÉSIDENIELLE » APPLICABLE À LA ZONE 2-C-05 ».**

Le but du règlement est de créer une grille des usages et normes « dominante résidentielle » applicable à la zone 2-C-05.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 9 septembre 2024 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du règlement numéro 748-227 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>

Donné à Berthierville, ce 26 août 2024

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière